



Constat sans coordonnées d'assurance

Par **melieame28**, le **27/06/2018 à 11:03**

Bonjour,rnrnhier ma voiture était stationnée sur une place de parking comme à son habitude. Un appel à l'accueil prévient qu'une voiture vient de se faire "emboutir". C'était la mienne...J'ai su par ce même appel que le fautif était non loin de là en train de déménager avec un vieux camion. Je vais donc le voir. Il me sort son bla-bla comme quoi il allait mettre un mot etc...J'insiste pour faire de suite un constat. Il reconnaît ses torts et avoue avoir tapé la voiture en reculant! Seul hic..si j'ai bien les coordonnées du conducteur et celles du propriétaire (ce n'est pas la même personne!) je n'ai pas réussi à avoir les détails de son assurance (les papiers sont soi-disant dans les cartons...) et le véhicule n'a pas de macaron sur le pare-brise...J'ai prévenu mon assureur du problème. Celui-ci va essayer de les contacter et moi j'ai mis la pression. Si jamais ce véhicule n'est pas assuré, quels sont les recours? Mon assurance doit-elle prendre en charge les réparations et se retourner ensuite contre ces personnes? Merci d'avance pour vos réponses. Bonne journée.

Par **Lag0**, le **27/06/2018 à 11:10**

Bonjour,rnVous ne précisez pas si vous êtes assuré au tiers ou tout risque ?